## Conseil Scientifique de l'INRAE



## Motion « budget » votée

Face à l'arbitrage budgétaire de ce gouvernement qui favorise les crédits militaires (413 Mds d'euros sur 7 ans) et qui poursuit les cadeaux aux entreprises sans les obliger en rien à contenir l'inflation, et devant la perspective d'une forte baisse des crédits de recherche, les représentants du personnel au CS de l'INRAE, élus de la plateforme "Pour une recherche 100 % Publique et indépendante de tous les lobbies", soutenue par la CGT INRAE, ont proposé et obtenu, ce jeudi 21 septembre 2023, le vote d'une motion manifestant l'inquiétude du conseil scientifique dans le cadre d'arbitrages budgétaires très inquiétants pour la recherche publique.

« Le CS INRAE, réuni le 21 septembre, exprime sa forte préoccupation sur une éventuelle décision budgétaire qui aboutirait à ne pas compenser les coûts salariaux des augmentations de point d'indice, ainsi que les mesures indemnitaires en faveur des faibles salaires qui vont peser de plusieurs millions d'euros sur le budget de l'organisme

Ces décisions interviennent alors même que les coûts de l'énergie et plus généralement du fonctionnement de la recherche subissent de très fortes hausses, également à la charge d'INRAE.

Le CS insiste sur la nécessité de considérer l'investissement dans la Recherche comme une priorité nationale.

Les tensions croissantes sur les questions alimentaires, sanitaires, agricoles et forestières, notamment liées au changement climatique et à la nécessité de consolider la transition agroécologique, montrent à quel point les investissements dans la recherche sont nécessaires pour trouver des solutions.

Tout montre qu'à l'avenir, ces tensions ne feront que s'accentuer.

En conséquence, le CS considère qu'il est important de poursuivre très positivement le soutien de l'Etat à INRAE. »

➡ Motion votée à l'unanimité des membres du CS, avec 19 voix pour, 2 abstentions et 3 Ne participant pas au vote.

La CGT-INRAE appelle tous les agents à se mobiliser contre les politiques d'austérité qui pèsent sur les salaires et les services publics et pour cela, à se saisir notamment de la journée du 13 octobre prochain (en savoir plus), et avant cela, à rejoindre les marches unitaires de ce samedi 23 septembre 2023 (en savoir plus).

## Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT!

